

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil-vingt-quatre le dix-neuf septembre à dix-neuf heures quinze, le conseil municipal de la commune de Sammarçolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BERTON Lysiane, Maire.

Présents : Mme BERTON Lysiane, M. BODIN Bertrand, M. REIGNIER Michaël, Mme CASSEGRAIN Brigitte, M. BELOBRK Mickael, Mme BOURREAU Chantal, M. DERISSON Gaylord,

Absents ayant donné procuration : M. ARCHAMBAULT Philippe à Mme BOURREAU Chantal, Mme ROY Céline à M. REIGNIER Michaël, Mme ROY Laurence à Mme BERTON Lysiane

Absents : Mme COURTIN Stéphanie M. DECHEZELLES Fabien, M. GUYON Franck, M. LEMAITRE Geoffrey, Mme SAINT-MARD Joëlle.

Nombre de conseiller	en exercice	présents	absents	procuration	Votants
		15	7	8	3

Secrétaire de séance : CASSEGRAIN Brigitte

Mme le maire constate que le quorum n'est pas atteint, et informe le conseil que la séance est reportée au mardi 24 septembre 2024 avec le même ordre du jour sans condition de quorum selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.2121-10 à L.2121-12).

LEVÉE DE SÉANCE : 19 h50

A Sammarçolles, le 24 septembre 2024

Le maire,
Mme BERTON Lysiane,

La secrétaire de séance,
Mme CASSEGRAIN Brigitte



Mis en ligne le : 01/10/2024